



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00278

Numéro SIREN : 529 574 659

Nom ou dénomination : 3 GRT

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2015 sous le numéro de dépôt 2875

3 GRT

Société par actions simplifiée au capital de 4.701.167 euros

Siège social : 6, rue Raoul Nordling 92270 BOIS COLOMBES

529 574 659 R.C.S. Nanterre

20 JAN 2015

2875

Décisions collectives ordinaires des associés du 30 juin 2014

Le 30 juin 2014,

Sur proposition du Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 20.2 des statuts de la Société,

Les associés de 3GRT ont décidé d'exprimer en un acte les décisions ci-après.

Sur la base du rapport de gestion du Président et des rapports du commissaire aux comptes, la collectivité des associés statue sur les comptes annuels arrêtés par décision du Président du 27 juin 2014.

Première décision

Après lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et arrêtés par décision du Président du 27 juin 2014, sont approuvés.

Deuxième décision

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2013 représente un bénéfice de 96.164,04 € et est affecté de la façon suivante.

- 4.808,20 € au fonds de réserve dit « réserve légale », conformément aux dispositions de l'article L232-10 du code de commerce.
- Le solde de 91.355,84 € au report à nouveau.

Troisième décision

Après lecture, le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce, est approuvé.

Quatrième décision

Les associés prennent acte de la décision du cabinet MAZARS, 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie, communiquée par courrier du 3 juin 2014, de démissionner de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, sa démission prenant effet à l'issue de la prochaine assemblée générale des associés.

Les associés prennent acte de la décision de Monsieur Jean-Louis SIMON, communiquée par courrier du 3 juin 2014, de démissionner de son mandat de commissaire aux comptes suppléant, sa démission prenant effet à l'issue de la prochaine assemblée générale des associés.

Les associés nomment en remplacement à compter de ce jour le **cabinet DELOITTE & ASSOCIES**, dont le siège social est situé 185 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour la durée du mandat du commissaire aux comptes titulaire démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés à réunir en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice social s'achevant au 31 décembre 2016.

Les associés nomment en remplacement à compter de ce jour le **cabinet BEAS**, dont le siège social est situé 195 avenue Charles de Gaulle, 92220 Neuilly-sur-Seine, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour la durée du mandat du commissaire aux comptes suppléant démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés à réunir en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice social s'achevant au 31 décembre 2016.

Cinquième décision

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal en trois exemplaires.



Pour GRTgaz
Thierry Trouvé



Pour TIGF
Monique Delamare



Olivier Aubert
Président de GRT

